

Bulletin bibliographique 88 Janvier 2015

Retraite Financement

Garantir l'avenir des retraites complémentaires des salariés (Agirc et Arrco).

Paris : Cour des comptes, 2014, 188 p.

Pour la première fois, la Cour des comptes consacre un rapport public aux régimes de retraites complémentaires relevant de l'Agirc et de l'Arrco. La Cour constate la dégradation de la situation financière de ces régimes, qui nécessite des mesures d'urgence. Elle cherche à éclairer les partenaires sociaux, à la veille des négociations qu'ils ouvriront début 2015, sur la diversité des choix envisageables, qui relèvent de leur responsabilité exclusive, pour rétablir la situation. Parmi ceux-ci, sont cités l'amélioration de la qualité de la liquidation des droits à retraite, la mise en œuvre du contrôle des cotisations de retraite complémentaire par les Urssaf et le renforcement de la solidarité financière entre les régimes.

https://www.ccomptes.fr/content/download/77681/1961734/version/2/file/20141218_rapport_retraites_complementaires_salaries_AGIRC_ARRCO.pdf

https://www.ccomptes.fr/content/download/77682/1961744/version/3/file/20141218_synthese_rapport_retraites_complementaires_salaries_AGIRC_ARRCO.pdf

Systèmes de retraite, évolutions démographiques et croissance économique : colloque annuel du 08/12/2014, documents de travail.

Paris : COR, 2014, non paginé.

La 12^{ème} édition du colloque du COR du 02/12/2014 a proposé un panorama des liens de dépendance des systèmes de retraite aux évolutions démographiques ainsi qu'à la croissance économique, en France et à l'étranger. Les participants ont également examiné la capacité d'adaptation de ces systèmes à court, moyen et long terme, sur la base d'exemples concrets.

<http://www.cor-retraites.fr/article414.html>

Retraite Projections

Actualisation des projections : réunion du Conseil du 16/12/2014, documents de travail.

Paris : COR, 2014, non paginé.

Cette actualisation des projections à l'horizon 2060 vise à prendre en compte les effets des dernières évolutions législatives et réglementaires en matière de retraite, notamment la loi du 20/01/2014. Les hypothèses à court et moyen terme sont également actualisées à l'aune de la dégradation de la conjoncture économique. La première partie du dossier présente les hypothèses des projections, la deuxième est consacrée aux résultats actualisés des projections.

<http://www.cor-retraites.fr/article444.html>

Retraite Méthodologie

La Coopération inter-régimes et inter-branches dans le domaine de l'accès aux droits à retraite /CLAIR David.

In : EN3S - Regards, 46, septembre 2014, 5 p.

Depuis 2003, le développement du droit à l'information a permis aux assurés et retraités d'être plus autonomes dans leur prise de décision en matière de retraite. Dans le même temps, des perspectives nouvelles de simplifications inter-régimes et inter-branches sont de nature à favoriser l'accès aux droits.

Retraite

Retraites en Europe et dans le monde

Fonds de pension : de nouvelles règles de gouvernance /ATRAX Martine.

In : Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire, 17, 3^{ème} trimestre 2014, 2 p.

La Commission européenne a déposé une proposition de directive modifiant le cadre réglementaire propre aux institutions de retraite professionnelle (IRP) datant de 2003. Estimant nécessaire que le cadre de gouvernance défini dans la directive Solvabilité II pour les entreprises d'assurance soit étendu aux IRP, la proposition vise pour l'essentiel à :

- assurer une bonne gouvernance et une bonne gestion des risques ;
- fournir des informations claires et utiles aux affiliés et aux bénéficiaires ;
- garantir que les autorités de surveillance disposent des instruments nécessaires pour surveiller efficacement les IRP.

Protection sociale

Financement

3,8 millions de prestations d'aide sociale attribuées par les départements en 2013 /BORDERIES Françoise/TRESPEUX Françoise.

In : Drees - Etudes et résultats, 900, décembre 2014, 6 p.

Fin 2013, les départements ont attribué 3,8 millions de prestations d'aide sociale au titre de l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, à l'enfance ou au titre de l'insertion. Ce nombre a augmenté de 4% en un an, notamment du fait de l'accroissement (8% en 2013) des effectifs d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Le nombre des aides aux personnes âgées et handicapées connaît une hausse semblable à celle de 2012 (respectivement +2% et +3%).

Près de 1,4 million de ces prestations, dont 1,2 million d'allocations personnalisées d'autonomie, sont perçues par les personnes âgées ; 625 000 s'adressent à des personnes vivant en établissement et 794 000 à des personnes résidant à leur domicile.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er900.pdf>

Protection sociale

Protection sociale complémentaire

Les Limites 2015 d'exonération des contributions de protection sociale complémentaire.

In : Liaisons sociales - Dossier juridique, 234, 29/12/2014, 3 p.

Les garanties qui présentent un caractère collectif et obligatoire accordées aux salariés peuvent faire l'objet d'exonération de contributions patronales dans deux limites, selon qu'il s'agit de prévoyance complémentaire ou de retraite supplémentaire. Ces plafonds ont été actualisés pour 2015.

Protection sociale

Réforme de la protection sociale

Refonder le système de protection sociale : pour une nouvelle génération de droits sociaux /GAZIER Bernard/PALIER Bruno/PERIVIER Hélène.

Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (Nouveaux débats), 2014, 200 p.

Dessinant une nouvelle architecture pour la protection sociale, ce livre montre qu'il est urgent et possible de refonder le système français. Sa métamorphose doit s'appuyer sur l'exigence d'égalité des sexes, sur l'accompagnement de carrières diversifiées et sur l'investissement social en amont, en faveur des enfants et des jeunes, afin de garantir à chacun-e le droit à une vie personnelle et professionnelle de qualité.

Protection sociale En Europe et dans le monde

La Progression de la protection sociale dans le monde : synthèse des informations collectées par l'OIT /DAMON Julien.

In : EN3S - Regards, 46, septembre 2014, 9 p.

27% seulement de la population mondiale a accès à une protection sociale adéquate qui couvre, plus ou moins bien, l'ensemble des risques sociaux. Les dépenses sociales, au total, dans le monde représentent environ 9% du PIB mondial. Malgré une forte extension de la sécurité sociale et de ses différentes branches au cours du dernier siècle, une minorité seulement de la population mondiale est complètement couverte. Si la tendance mondiale semble être à l'extension de la protection sociale, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire, l'efficacité des systèmes de sécurité sociale serait compromise selon l'OIT dans certains pays en raison de l'assainissement des finances publiques et des mesures d'ajustement mis en œuvre.

<http://www.en3s.fr/articles-regards/46/Damon.pdf>

Afrique : approches stratégiques pour renforcer la sécurité sociale 2014.

Genève : AISS (Développements et tendances), 2014, 34 p.

Ce rapport dresse le bilan des avancées réalisées en matière de conception, financement et mise en œuvre d'une sécurité sociale adéquate en Afrique et décrit le chemin qui reste à parcourir. Il met en lumière de nombreuses problématiques communes à la majorité des pays. Nombre de progrès ont été réalisés en ce qui concerne tant l'extension que la création de nouvelles branches de la sécurité sociale. Toutefois, pour mettre sur pied des systèmes de sécurité sociale complets et cohérents, exploitant pleinement les divers mécanismes de financement envisageables en Afrique, il faut pouvoir s'appuyer sur une volonté politique plus forte et sur une plus grande confiance de la population.

<http://www.issa.int/fr/details?uuid=42c0b63b-dea3-43fe-b0a9-2b6f8fd065e2>

Portraits of Labour Market Exclusion (Portrait des exclus du marché du travail) /DE ANDRADE FALCAO Natasha/HOERNING Ulrich/MILLAN Natalia,...

Bruxelles : Commission européenne, 2014, 296 p.

Ce rapport dresse le portrait des Européens au chômage, retraités et inactifs dans six pays de l'Union européenne : Bulgarie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lituanie et Roumanie. La diversité des profils des personnes sans emploi oblige à élaborer des politiques sociales et d'emploi ciblées.

<http://www.worldbank.org/en/region/eca/publication/portraits-of-labor-market-exclusion-in-europe-and-central-asia>

Marché du travail Migrations et population active

Les Immigrés récemment arrivés en France : une immigration de plus en plus européenne /BRUTEL Chantal.

In : Insee Première, 1524, novembre 2014, 4 p.

Parmi les immigrants entrés en France en 2012, près d'un sur deux est né dans un pays européen et trois sur dix dans un pays africain. Début 2012, l'âge moyen des immigrants vivant en France est de 45 ans, contre 40 ans pour l'ensemble de la population résidant en France. 63% des immigrants entrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent et un quart est sans diplôme. Toutes origines confondues, plus de la moitié des immigrants entrés en France en 2012 et âgés de plus de 20 ans déclarent vivre en couple l'année de leur arrivée.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1524/ip1524.pdf>

Marché du travail Carrières et salaires

Les Inégalités de genre sous l'œil des démographes /HAMEL Christelle/RAULT Wilfried.

In : *Population et sociétés*, 517, décembre 2014, 4 p.

Le taux d'activité des jeunes adultes est quasi équivalent pour les deux sexes : à 25-29 ans, chez les personnes sans enfant, le taux d'activité des femmes est de 87,8% et celui des hommes de 91,8%. L'enquête « Génération 98 », réalisée en 2005 par le Céreq auprès des jeunes, sept ans après leur sortie du système éducatif, montre cependant que les jeunes femmes rencontrent des débuts de carrière plus difficiles que les hommes bien qu'elles soient en moyenne plus diplômées. Ces inégalités face à l'emploi se cumulant, les jeunes femmes perçoivent des salaires sensiblement plus faibles, de 8% à 18% selon le niveau de diplôme, que ceux des hommes.

Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques : en 2012, le salaire net moyen baisse de 0,4% en euros constants /PINEL Christine/WILNER Lionel.

In : *Insee Première*, 1528, décembre 2014, 4 p.

En 2012, le salaire mensuel en équivalent temps plein (EQTP) d'une personne travaillant dans le secteur privé ou dans une entreprise publique est, en moyenne, de 2 870 euros bruts et de 2 154 euros nets de tous prélèvements à la source. Entre 2011 et 2012, le salaire net a augmenté de 1,6% en euros courants. Compte tenu de l'inflation (+2,0% en 2012), le salaire net moyen en euros constants baisse de 0,4% par rapport à 2011, après avoir sensiblement ralenti sa progression les deux années précédentes.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1528/ip1528.pdf>

La Structure des rémunérations en 2012 : recul significatif de la part variable de la rémunération pendant la crise /DEMAILLY Dominique.

In : *Dares - Analyses*, 101, décembre 2014, 8 p.

En 2012, dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé, la rémunération versée sous forme de primes et compléments de salaires représente en moyenne 13,1% de la rémunération brute totale. En moyenne, 83,4% des salariés ont en 2012 touché des primes et compléments de salaires.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-101.pdf>

Les Contrats d'aide à l'emploi en 2013 : forte hausse de la part des jeunes, sous l'effet du déploiement des emplois d'avenir /REY Marie.

In : *Dares - Analyses*, 93, décembre 2014, 11 p.

538 000 contrats aidés ont débuté en 2013 dont 345 000 nouvelles embauches et 193 000 reconductions de contrats. Le nombre de contrats signés a augmenté de 7% par rapport à 2012, davantage dans le secteur marchand (+20%) que dans le secteur non marchand (+5%). La durée moyenne des contrats aidés est d'un peu plus de 13 mois.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-093.pdf>

Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement

693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 /VOLANT Sabrina.

In : *Drees - Etudes et résultats*, 899, décembre 2014, 6 p.

Fin 2011, 693 000 personnes vivent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées, soit 5,5% de plus qu'à la fin 2007. Parmi elles, 265 500 l'ont intégré dans l'année. Les femmes représentent toujours les trois quarts des effectifs. L'âge moyen des résidents progresse de dix mois par rapport à 2007 et atteint 85 ans. Les résidents sont plus dépendants en 2011 qu'en 2007, surtout les plus jeunes. La part des dépendants parmi les résidents de moins de 70 ans augmente de sept points durant cette période.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er899.pdf>

Les Personnes âgées dépendantes, des citoyens européens comme les autres /KERSCHEN Nicole.

In : Cnav - Retraite et société, 68, septembre 2014, 13 p.

L'auteure de cet article pose la question de la citoyenneté européenne des personnes âgées dépendantes. Comment ces personnes peuvent elles exercer leur droit de circuler et de séjourner librement dans les 28 Etats membres de l'Union européenne ? Comment peuvent-elles participer à la vie politique et publique ? Quels sont les droits et leurs responsabilités à domicile et en institution ? L'Union européenne s'est engagée dans une stratégie de changement des mentalités et du regard que porte la société sur les personnes âgées dépendantes.

Généralités

France, portrait social - Edition 2014.

Paris : Insee (Insee - Références), 2014, 276 p.

Cet ouvrage propose une vue d'ensemble de la société française, en matière de démographie, de marché du travail, de revenus et de conditions de vie. Quarante fiches sur ces thèmes présentent les chiffres essentiels et des comparaisons européennes. Trois dossiers apportent un éclairage sur les sans-domiciles, les descendants d'immigrés et les quartiers prioritaires.